

TOUCHANTS TÉMOIGNAGES DE LA PROTECTION DE STE. ANNE

--

Monsieur,

Au moment où le Souverain Pontife vient d'honorer Ste. Anne et son époux St. Joachim en élevant leur fête au rite double de seconde classe pour toute l'Eglise, j'ai une véritable consolation en vous faisant part de guérisons opérées par son intercession.

Le premier fait remonte déjà à six ans, mais la guérison n'en est que plus constatée par l'état de santé parfaite de l'enfant au bout de cet espace de temps.

Le second fait ne date que de quelques semaines, et est rapporté par la personne elle-même qui a éprouvé la protection de la grande Ste. Anne.

Je vous donne les deux relations sans y rien ajouter ni retrancher.

Votre très-dévoué,

EDMOND LANGEVIN. Vic. Gén.

RÉCIT DE MADAME VICTOR LECLAIRE DE RIMOUSKI.

Mon enfant, Marie Oxilia, qui a 6 ans depuis le 24 décembre 1879, devint aveugle à l'âge de treize mois, à la suite d'une fièvre que l'on appelait méningite. Il était facile de s'apercevoir qu'elle avait perdu la vue, parce qu'elle ne prenait pas les choses qu'on lui présentait comme font les autres enfants, et qu'elle ne fermait pas